MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l’armement

Décision n° 2628 du 7 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l’armement

NOR : INTJ2032400S

Le commandant de la gendarmerie de l’armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l’intérieur en matière d’administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 2529 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032385S),

Décide :

Article 1er

L’adjudant dont le nom suit est promu au grade d’adjudant-chef le 1er janvier 2021 :

Claeys Laurent NIGEND : 162 345

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2021 :

Raymond David NIGEND : 157 472

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2021 :

Bérard Maxence NIGEND : 304 870

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l’intérieur.

Fait le 7 décembre 2020.

Le général,
commandant la gendarmerie de l’armement,
M. Hamel